



SANTÉ MENTALE FRANCE

Accompagner - Soigner - Entreprendre

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016

1^{er} octobre 2017

Dominique Launat, secrétaire général et Claude Guerry, secrétaire générale adjointe

SOMMAIRE

2016 : L'ANNEE DE LA NAISSANCE DE SANTE MENTALE FRANCE

LA PERIODE TRANSITOIRE JUSQU'AU 2 JUIN 2016

LE FONCTIONNEMENT INTERNE
LES REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES
L'EVOLUTION LEGISLATIVE
LES PARTENARIATS

L'EXERCICE DE SANTE MENTALE FRANCE DU 2 JUIN AU 31 DECEMBRE 2016

- 1- LES AG DU 2 JUIN 2016.
- 2 – LA CHARTE
- 3 - LES CONSEILS D'ADMINISTRATION
- 4 - LE SEMINAIRE SMF
- 5 - LES COTISATIONS / ADHESIONS EN 2016 ET EN 2017 ET PROCEDURE D'ADHESION / AFFILIATIONS ET RADIATIONS
- 6- ORGANISATION DU SIEGE
- 7 - LES JOURNEES NATIONALES
- 8 - CONSEILS ET COMMISSIONS DE SMF
- 9 - REPRESENTATIONS ET PARTENARIATS
- 10 - LA REVUE « PRATIQUES EN SANTE MENTALE »
- 11 - LES REGIONS / RAPPORTS D'ACTIVITES DES COORDINATIONS :
 - AUVERGNE-RHONE-ALPES
 - BRETAGNE
 - GRAND-EST
 - HAUTS DE FRANCE
 - ILE DE FRANCE
 - NORMANDIE
 - NOUVELLE AQUITAINE
 - OCCITANIE (MIDI-PYRENEES)

C'est pour moi le premier exercice de présentation du rapport d'activités en Assemblée Générale. Je mesure mieux désormais l'investissement et l'énergie têtus de mon prédécesseur et ami Joseph Mornet, le secrétaire général de la FASM Croix-Marine, à qui je veux rendre hommage en introduction. J'espère que la suite de ce poste que vous m'avez confié et que je tente d'assumer maintenant, restera à la hauteur où il le tenait... Je suis certain que cet investissement et cette énergie étaient aussi à l'œuvre du côté du secrétariat général d'AGAPSY.

2016 : L'ANNEE DE LA NAISSANCE DE SANTE MENTALE FRANCE

La naissance de SMF est l'aboutissement d'un long processus, difficile et complexe. En effet, les représentants de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine, du Réseau Galaxie et de la Fédération Agapsy se réunissent en un Comité d'Alliance pour une 1^{ère} réunion le 26 octobre 2012 avec l'objectif de se rapprocher voire de fusionner. Ce projet ne s'achève officiellement que le 21 juin 2016 par l'arrêté ministériel approuvant « les modifications apportées au titre et aux statuts de l'association reconnue comme établissement d'utilité publique dite « Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine » qui s'intitule désormais « SANTE MENTALE FRANCE Accompagner, Soigner, Entreprendre » et dont le siège est à Paris (75).

Pourquoi ce processus a-t-il été aussi long ? L'intention des représentants des 3 organismes était de créer une seule instance habilitée à pouvoir parler au nom d'une diversité d'acteurs : professionnels des secteurs sanitaire et médico-social, créées par des associations des familles et usagers (associations gestionnaires d'établissements et de services, gem...) et organismes de formation. Avec la volonté de dépasser les enjeux de pouvoir entre eux mais de s'enrichir des angles différents de leur position. Juridiquement la solution était une fusion création, c'est-à-dire la création d'une entité nouvelle, Santé Mentale France qui accueillerait les trois organismes.

Cependant, la FASM, la plus ancienne et la plus importante en nombre d'adhérents, était aussi la seule à être reconnue d'utilité publique (RUP), sa crédibilité s'en trouve largement renforcée. En effet par ce statut, elle reçoit un soutien de poids, celui de l'Etat. Ce dernier, en accordant le bénéfice de ce statut à une association, entend envoyer un signe fort et renforcer la légitimité de l'action qu'elle mène. Il s'agit, en quelque sorte, de délivrer un « label » de qualité, susceptible d'encourager les dons, de bénéficier d'avantages spécifiques, de jouir de la grande capacité juridique, moyennant toutefois, en contrepartie, un contrôle de l'autorité publique qui lui confère cette légitimité particulière. Ce label est accordé avec parcimonie aux nouvelles associations. C'est pourquoi, pour le conserver à SMF, c'est la modalité de la fusion absorption qui a été choisie.

Galaxie s'étant dissoute, la plupart de ses membres et dirigeants dont Christine Joly, la présidente, ont rejoint AGAPSY. AGAPSY pour sa part, accepte d'être « accueillie » par la FASM, sous réserve qu'elle modifie ses statuts et son nom.

La procédure de modification des statuts prévoit qu'un dossier soit déposé au Ministère de l'Intérieur, celui-ci consulte le Ministère des Affaires sociales et après instruction, sollicite l'avis favorable du Conseil d'Etat. Au cours de cette procédure longue en elle-même, la fonctionnaire chargée du dossier, est tombée malade puis décédée. Par ailleurs, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, et dont les décrets d'application prenaient effet au 1^{er} octobre 2015 est venue encore compliquer la donne en obligeant à reprendre le Traité de fusion.

Il a fallu toute la pugnacité de Jean-Luc Brière, élu président le 27 septembre 2014 par les Assemblées Générales respectives des deux fédérations à Lyon, pour sortir le dossier de son enlisement et obtenir l'arrêté du 21 juin 2016.

Le fonctionnement interne

Le 1^{er} semestre 2016, soit jusqu'aux AG du 2 juin 2016, la responsabilité juridique des 2 AG, des 2 CA, les actions et fonctionnements, les contrats de travail et les actions des salariés, les budgets, les montants de cotisations, les systèmes informatiques des deux entités, FASM et AGAPSY, se poursuivent parallèlement. Cependant les deux Bureaux sont réunis en un « bureau commun » sous l'autorité du président commun, Jean-Luc Brière ; il coordonne l'action commune. On imagine combien la situation est inconfortable pour tous les acteurs, en interne comme en externe, d'autant qu'elle se prolonge sans qu'on en connaisse le terme.

Rendons hommage à Marie-Claude Barroche, ancienne présidente d'AGAPSY et Bernard Durand, ancien président de la FASM, membres d'honneur de SMF, qui, avec leurs équipes respectives ont rédigé la Charte de rapprochement, les statuts et règlement intérieur, le traité de fusion, l'organisation des AG respectives pour le vote de la fusion. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts, avec abnégation, pour favoriser une véritable acculturation réciproque nécessaire entre professionnels et administrateurs, ressortissants des centres hospitaliers, des associations dites article 93, des GEM, des gestionnaires sociaux ou médico-sociaux spécialisés dans l'accompagnement, le logement, le travail..., faciliter le mixage des cultures, pratiques, fonctionnements, projets... Au prix d'une réunion du bureau commun une fois par mois.

Tout cela en poursuivant chacun dans ses missions traditionnelles, pour la FASM : la formation, la Revue « Pratiques en Santé Mentale », les Journées Nationales, les liens avec les Associations Régionales d'Aide en Santé Mentale ; pour AGAPSY, la formation également, les liens avec les adhérents, les 2 projets européens : « Tutorat en Santé Mentale et Psychiatrie » et « Santé Publique et Santé Mentale : nouveaux besoins, nouvelles formations, quelle employabilité des usagers en Europe ? », les chèques vacances... ; chacun en rend compte à son CA respectif.

Ce travail a pesé d'autant plus lourd sur les administrateurs que, pour des raisons diverses dont des difficultés financières aigües, les deux fédérations ont dû procéder à des ruptures conventionnelles avec leurs Directeurs généraux respectifs.

Le siège administratif se trouve réduit à deux salariées, Malika Kaabèche et à Evelyne Lalou, et ses possibilités d'action notablement réduites ; par exemple les recherches de subventions et de soutiens, les projets de formation, le suivi des journées nationales...

Les représentations institutionnelles

Malgré cette période de transition, l'image de SMF existe déjà auprès des autorités de tutelles ou les partenaires ; dès la fin de 2013, Marie-Claude Barroche et Bernard Durand sont entendus par Denys Robiliard, rapporteur d'une mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie.

Jean-Luc Brière accompagné des mêmes étaient tous les trois auditionnés à la Journée ministérielle du 27 janvier 2016 consacrée à l'évaluation du Plan Psychiatrie et Santé Mentale (PPSM) 2011/2015. Ils y interviennent pour dire la déception de SMF que ce Plan ne se soit pas traduit dans la réalité.

Marie-Claude Barroche à nouveau, est consultée par Michel Laforcade sur les nouveaux métiers et pratiques en santé mentale.

Roselyne Touroude et Marie Delaroque sont sollicitées par la mission Desaulle pour la mise en œuvre du Rapport Piveteau « Zéro sans solution ».

L'évolution législative

- SMF a ainsi contribué à l'évolution législative, représentée par la loi **du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, en particulier son article 69**. Cette loi substitue une logique de parcours de vie et de soin à la logique de placement. Une avancée remarquable pour les personnes malades et/ou handicapées par des troubles psychiques, qui transforme et impacte fortement les adhérents de SMF. Mais en attente d'une reconnaissance officielle, elle n'est pas bien armée pour soutenir ceux-ci dans les adaptations que cela suppose.
- Autre loi à laquelle SMF et ses adhérents doivent s'adapter : celle **du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions**. Les Agences Régionales de Santé (ARS), autorités de tutelles de nos adhérents, demandent à SMF de leur désigner leurs interlocuteurs régionaux. Il est donc urgent que des coordinations régionales correspondant aux 13 grandes régions se créent rapidement.

Les partenariats

- L'Union Nationale des Amis et Familles de Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

C'est un partenaire privilégié de SMF et la nouvelle présidente, Béatrice Borrel souhaite un partenariat plus étroit. Le 7 janvier 2016 Bernard Cavat au titre de SMF, la rencontre pour amender, avant leur diffusion, les recommandations de l'UNAFAM concernant la mixité des publics déficients intellectuels/handicapés psychiques. L'UNAFAM est attachée aux structures spécialisées handicap psychique, mais le principe de réalité l'amène à ne pas laisser l'UNAPEI réfléchir seule sur les bonnes pratiques quand la mixité des publics accueillis est avérée. Le « Zéro sans solution » peut être mal utilisé et proposer aux personnes des solutions inadéquates.

L'UNAFAM accepte de parrainer la candidature de SMF au Comité d'Entente.

En partenariat avec l'AIRE, l'UNAFAM et SMF rédigent une plateforme commune adressée aux candidats aux présidentielles. Roselyne Touroude nous y représente. Il nous faut un Plan de Santé publique psychique avec des actions concrètes, un financement, un suivi et une évaluation.

- L'UNIOPSS

A son congrès des 30 et 31 mars 2016 à Montpellier, Michel Dumas est présent au titre de la FASM, mais rappelle le processus de fusion FASM/AGAPSY.

Jean-Luc Brière représente SMF dans l'organisation du colloque **de l'UNIOPSS et de l'ADESM** du 10 novembre 2016 : « 2017 : quels défis pour la santé mentale ? ».

- Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)

SMF y est représentée à :

- Assemblée plénière : titulaire : Roselyne Touroude ; suppléant : Thierry Brun.
- Commissions :
 - Compensation/ressources : titulaire : Roselyne Touroude ; suppléante: Agnès Ducre-Sié.
 - Emploi/formation : titulaire Thierry Brun ; suppléante : Agnès Ducre-Sié.
 - Organisation institutionnelle : titulaire : André Biche ; suppléant : Dominique Testart.
 - Education/scolarité : Bernard Durand contacte des pédopsychiatres.
 - ONU : titulaire : Marie-Christine Hiébel ; suppléant Jean-Philippe Catonné.

- Collectif de l'emploi accompagné

Route Nouvelle Alsace et Messidor en sont déjà membres. Agnès Ducre-Sié représentera SMF. Le « travail accompagné en milieu ordinaire » est une solution qui convient à certains, elle doit figurer parmi une palette de solutions mais ne peut être la seule.

- Collectif National Inter-GEM (CNIGEM)

SMF est représenté par Dominique Launat, qui est au Conseil d'Administration du CNIGEM, et pour la Journée annuelle des Gem organisée par le CNIGEM au ministère le 3 mai 2016 c'est Jean-Philippe Catonné et Jean-Luc Brière qui l'ont représenté, et apporté un message politique de soutien.

SMF est habilité comme Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC) pour les soignants mais pas pour les infirmiers et assistantes sociales. Patrick Alary, référent jusqu'aux journées de Rennes, a fait une demande d'habilitation spécifique pour eux.

L'EXERCICE DE SANTE MENTALE FRANCE DU 2 JUIN AU 31 DECEMBRE 2016

1- LES AG DU 2 JUIN 2016.

AGAPSY et FASM tiennent simultanément leurs AG ; ils votent les rapports moral, d'activité et financier.

Puis ils élisent le même CA selon les modalités prévues par les statuts de SMF, anticipant ainsi sur l'arrêté ministériel du 21 juin.

Il s'agit d'un scrutin de liste répartie en collèges et renouvelable par tiers tous les ans.

D'après les statuts, le CA propose à l'AG une liste, mais il est possible à des adhérents de proposer une autre liste complète à l'AG qui les départagera par son vote.

Ce mode d'élection statutaire de SMF par liste et par collège est une pratique innovante pour les deux fédérations qui permet la représentation de toutes les composantes de la nouvelle fédération.

Un appel à candidatures au conseil d'administration de SMF a été adressé à l'ensemble des adhérents des fédérations en novembre 2015. Exceptionnellement pour cette année inaugurale, c'est le Bureau commun FASM/AGAPSY du 3 décembre 2015, qui a établi, à partir des candidatures reçues (51 pour 30 postes), une proposition de liste ; celle-ci a été soumise aux deux conseils d'administration, qui l'ont validée, l'un en décembre 2015 (AGAPSY), l'autre en janvier 2016 (Croix-Marine). D'autres listes auraient pu être déposées à l'initiative d'adhérents, mais cela n'a pas été le cas.

C'est cette liste qui a été proposée au vote de l'AG de SMF du 2 juin 2016. Celle-ci est validée ; elle est composée comme suit :

- Collège 1 : 15 membres

Aigouy Jean, Biche André, Brouant Philippe, Brun Thierry, Caulier Robert, Paparelle Valérie, Deniau Lionel, Ducre-Sié Agnès, Gréco Jean-Claude, Guerry Claude, Hennion Annick, Marescaux Jacques, Nécol Charles, Sologny Pascal, Touroude Roselyne.

- Collège 2 : 9 membres

Cadenel Annie, Fleuret Muriel, Gras Jean-Michel, Hièbel Marie-Christine, Launat Dominique, Lecarpentier Michel, Marty-Aoustin Nathalie, Perrin Mike, Torrès Dolores-Lina.

- Collège 3 : 6 membres

Canceil Olivier, Di Prima Umberto, Dumas Michel, Lamare Hamelin Marie-Line, Testart Dominique, Thébault-Jean Claire.

Beaucoup de militants actifs de nos deux fédérations et association Croix-Marine, AGAPSY et Galaxie, ont laissé leur place. Il n'y a, en effet, que 30 postes à pourvoir. Je les salue et les remercie vivement pour leur militantisme ; je ne doute pas que, pour la majorité d'entre eux, ce militantisme sera reconduit au service de SMF dans les Régions. Quelques amis ont saisi l'occasion pour se mettre en retrait ou en retraite, je leur adresse, au nom du CA, notre reconnaissance et notre amitié.

Le CA élu par les deux AG, se réunit immédiatement et élit son Bureau :

Président : Jacques Marescaux

Vice-Présidents : Thierry Brun et Olivier Canceil

Secrétaire général : Dominique Launat

Secrétaires-Adjoints : André Biche et Claude Guerry

Trésorière : Agnès Ducré-Sié

Trésorier-Adjoint : Dominique Testart

2 – LA CHARTE

Les trois partenaires à l'origine de la création de Santé Mentale France – AGAPSY - FASM CROIX-MARINE – GALAXIE – avaient signé une charte de rapprochement rappelant les valeurs qu'ils défendaient et les objectifs qu'ils poursuivaient. La fusion étant réalisée, il convenait de transformer cette charte de rapprochement en charte d'adhésion à Santé Mentale France, ce qui nécessitait quelques ajustements et compléments. L'AG exceptionnelle du 27 septembre 2016 à Rennes vote à l'unanimité le nouveau texte qui reformule, limite les redondances et les lourdeurs et introduit les deux notions de lutte contre la stigmatisation et de prévention.

Je vous invite à en prendre connaissance sur le site web de la fédération, si ce n'est déjà fait, et à la faire connaître autour de vous.

3 - LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Outre les 30 administrateurs, sont invités permanents, Bernard Durand, Marie-Claude Barroche, Christine Joly, les ex-président(e)s, Jean-Yves Barreyre au titre du Conseil scientifique, et Eric Fèvre au titre de la commission de formation, Malika Kaabèche pour le siège administratif.

Des personnes ressources peuvent être invitées selon les points de l'ordre du jour.

Les membres élus en juin 2016 se sont mis d'accord pour réserver le deuxième jeudi du mois dans un rythme de préférence bimestriel pour les réunions de CA, à Paris. Des contraintes particulières ont pu nous amener quelquefois à modifier notre rythme.

Nous nous sommes donc réunis 4 fois dans le 2^{ème} semestre de 2016 : il y a eu un CA immédiatement après l'AG le 2 juin et

Le 6 septembre 2016 avec 22 administrateurs présents sur 30.

Le 17 novembre 2016, 21 administrateurs présents sur 30.

Le 15 décembre 2016, 14 administrateurs présents sur 30.

Le CA étant renouvelé chaque année par tiers nous avons tiré au sort les noms par collègue pour les 3 années à venir et nous procéderons tout-à-l'heure à l'élection des nouveaux administrateurs pour un mandat de 3 ans.

Collèges	Tiers sortant en 2017	Tiers sortant en 2018	Tiers sortant en 2019
Collège 1	T. Brun, R. Caulier, A. Ducré-Sié, C. Nécol, C. Guerry	A. Biche, P. Brouant, V. Paparelle, J. Marescaux, R. Touroude	J. Aigouy, L. Deniau, J.C. Gréco, A. Hennion, P. Sologny
Collège 2	D. Torres, N. Marty-Aoustin, J. M. Gras,	M. C. Hiébel, M. Lecarpentier, M. Perrin	A. Cadenel, M. Fleuret, D. Launat,
Collège 3	M. L. Lamare Hamelin, D. Testart	O. Canceil, M. Dumas	U. Di Prima, C. Thébault-Jean

4 - LE SEMINAIRE SMF

Un séminaire s'est tenu les 5 et 6 septembre 2016 entre les administrateurs afin de faciliter l'interconnaissance et l'appropriation d'une culture commune. Ce séminaire a connu une bonne participation, 19 administrateurs et les deux présidents d'honneur ; il a été vécu comme très positif.

Après une réflexion sur la composition et les missions du Conseil scientifique, les participants se sont répartis en 2 ateliers le 1^{er} jour et 2 autres le lendemain sur les thèmes suivants :

1 - « quelle communication et quels partenariats pour Santé Mentale France » ?

2 - « quelle politique de formation » ?

3 - « quel modèle économique et quel projet de développement pour SMF » ?

4 - La revue « Pratiques en santé mentale »

Un nouveau séminaire a eu lieu les 13 et 14 septembre 2017.

5 - LES COTISATIONS / ADHESIONS EN 2016 ET EN 2017

En 2016, les modalités de calcul des cotisations sont restées les mêmes que celles en vigueur en 2015 dans chaque fédération.

Toutefois, en cette période de restrictions budgétaires, SMF ne reçoit quasiment plus de subventions soit au niveau national, soit au niveau régional ou local lors des Journées Nationales.

Les montants des cotisations ci-dessous, ont été proposés d'abord dans un objectif de maintien des ressources de la Fédération, ensuite dans le souci de faire converger les cotisations des différentes structures adhérentes, qu'elles viennent de la FASM ou d'AGAPSY, enfin dans le souci d'éviter des évolutions trop brutales dans un sens ou dans l'autre. SMF a absolument besoin de ces cotisations pour disposer des moyens de mener son action en faveur des personnes atteintes de troubles psychiques ou en situation de handicap psychique.

	Adhérents SMF
Collège 1	0,01 % du budget global Exercice clos N-1 (soit 100 € par million) Plancher : 400 € Plafond : 2 500 €
Collège 2 - GEM - Autres associations non gestionnaires	90 € 210 €
Collège 3 - Etablissements publics - Un ou plusieurs établissements	650 € Idem au collège1 sur assiette budget établissement(s) psychique(s)

Sous réserve de la création d'un groupe ad hoc s'appuyant sur l'avis de la coordination régionale concernée pour :

- révision de l'affectation des adhérents à l'un des trois collèges
- le recours possible en cas de situation particulière.

La proposition sur le montant des cotisations est adoptée par l'AG du 25 septembre 2016.

Contre : 0

Abstentions : 13

Pour : 107

La définition statutaire des collèges ne permet pas de bien différencier dans le collège 3 : « les associations adhérant à la fédération à la seule fin de permettre la représentation d'un ou plusieurs de leurs établissements » des « associations ou entités gestionnaires de l'économie sociale et solidaire, des secteurs social, médicosocial et sanitaire » du Collège 1. D'où la vigilance dans l'affectation au collège. Une modification de nos statuts sera proposée à l'AG pour améliorer la clarté de cette répartition en collège.

- **Procédure d'adhésion, voir sur le site <https://santementalefrance.fr/>**

Le siège a envoyé aux responsables de coordinations le formulaire d'adhésion (avec la liste des documents justificatifs : statuts, comptes financiers, parrainage de deux adhérents, signature d'adhésion aux principes de la Charte SMF, etc.). A réception, la Fédération interroge la coordination régionale pour avis dont l'attribution du collège. Les membres sont agréés par le Conseil d'Administration.

- **Affiliations, radiations :**

Pas d'affiliation ni radiation en 2016.

Le nombre d'adhérents de SMF fin 2016 : 350

6 - ORGANISATION DU SIEGE

Les deux fédérations avaient chacun leur système informatique. C'est celui de la FASM qui a prévalu moyennant certaines améliorations.

Pour le site internet : notre webmaster Pierre-Marie Houdry a modifié le site actuel de la FASM pour tenir compte de la fusion et le mettre aux couleurs de SMF. Il comporte des pages régionales et un Forum destiné aux administrateurs pour échanger sur des sujets déterminés.

- **Recherche de mécénat, en particulier de mécénat de compétence**

Ce thème avec une discussion plus générale sur les modes de financements de la fédération a fait l'objet du séminaire du 13 et 14 septembre 2017.

Je vous renvoie au bilan financier pour l'examen précis de la situation budgétaire

7 - LES JOURNEES NATIONALES

- **Les Journées de Rennes**

Le thème des journées de Rennes était : « *Cohésion sociale et Santé mentale, les (petites) fabriques de liens* ».

Le bilan du Comité local d'organisation, complété par les résultats de l'enquête de satisfaction (113 réponses) est positif : 127 bénévoles, 103 exposants, 45 invités, 369 congressistes, sans compter les habitants du lundi à partir de 17H00. Environ 700 participants à la manifestation ! Il y a eu peu de discours officiels, ce qui a permis de rentrer directement dans la thématique des Journées. Une introduction sur le thème des « petits liens qui font du bien », par une représentante de la coordination de Bretagne qui donnait le point de vue, notamment de deux associations locales, RESO5 de Rennes et TREIZERIEN de Landerneau a suivi immédiatement le mot d'accueil de la Maire de Rennes (représentée par Mme Charlotte Marchandise). L'intervention de Marie-Christine Fourré avait été préparée en amont et cela a permis en même temps de mobiliser les troupes : l'association RESO5 a assuré la distribution des repas les deux midis.

Il y a eu une réelle adéquation entre la projection et la réalisation des interventions. Cela avait été aussi anticipé. Les intervenants des tables rondes s'étaient rencontrés avant. L'animation par un journaliste non spécialiste de la santé mentale mais très intéressé par le sujet, Xavier Debontride, a apporté une ouverture intéressante. L'unicité de lieu proposée par le centre culturel du Triangle : auditorium, salles d'ateliers, agora pour les stands et les repas pris sur place, l'émission de l'atelier radio décalé en direct, la présence de vidéastes avec leur vidéomaton, la conférence tout public, la pièce de théâtre ouvertes à la population, ont été particulièrement appréciés et ont contribué à la convivialité de l'événement. Le déroulement laissait la possibilité de temps informels d'échanges et de rencontres. Les stands d'associations locales ou des partenaires de l'événement, qui ne rapportent rien ou très peu, participent à la dynamique. Le stand bibliothèque a fait des affaires ! Pour les ateliers, les impressions sont diverses, certains étaient trop chargés ! L'inscription préalable ne fonctionne pas. Le bilan de chaque atelier est paru dans la Revue n°1 de cette année... avec beaucoup de retard. Nous n'avons pas bien prévu le recueil et le retour des communications et des comptes rendus d'atelier et il a fallu l'énergie de quelques-uns d'entre nous avec le comité éditorial, notamment Jean-Paul Arveiller pour aboutir !

Le questionnaire de satisfaction serait à revoir, il s'adresse aux professionnels, il faudrait l'adapter aux familles, usagers...

Les membres du Comité d'organisation ont manifesté leur satisfaction quant à leur engagement partagé et vont continuer à travailler dans cette dynamique pour créer, en particulier, une coordination SMF en Bretagne.

Le bilan financier : Les frais locaux d'organisation ont été, en grande partie, couverts par la ville de Rennes. Diverses subventions conséquentes ou participations en matériel ou en temps s'y sont ajoutées.

C'est l'association Convergence Bretagne qui a été le porteur de la gestion financière.

Il y a eu plus d'inscriptions qu'à Marseille, mais moins au titre de la formation (dont le tarif est plus élevé). Le frais de communications et les frais de déplacements des intervenants sont du même ordre de grandeur que les années précédentes : 26 000€.

Le solde positif est de l'ordre de 74 000€.

- **Journées de Nice 2017**

Jean-Claude Greco et l'équipe de Nice avaient accepté au CA de mars 2016, d'organiser les Journées Nationales 2017 à Nice. Mais ils ignoraient les procédures et usages en vigueur à Croix-Marine, très différents des pratiques d'AGAPSY ; en particulier, le partage des rôles entre le local et la fédération, et la préparation très en amont de l'argumentaire par la commission scientifique, des thèmes des ateliers, de l'information lors des Journées nationales de l'année précédente...

Puis l'attentat du 14 juillet et les restructurations organisationnelles de l'offre sanitaire souhaitées par l'ARS, avec en toile de fond les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et Communautés Psychiatriques de Territoire (CPT) locaux, ont logiquement amené le CA à prendre la décision de changer de lieu et de thème pour 2017. Les journées auront donc bien lieu à Nice en 2018 sur le thème proposé par les Niçois.

8 - CONSEILS ET COMMISSIONS DE SMF

- **Le Conseil scientifique** a été installé en avril 2017, il est présidé par Jean-Yves Barreyre :

Pr Amaria Baghdadli, Jean-François Bauduret, Olivier Canceil, Anne Caron d'Eglise, Magalie Coldefy, Jean-Michel de Chaisemartin, Catherine Doyen, Bernard Durand, Éric Fèvre, Pr Nicolas Franck, Dominique Launat, Pierrick Le Loeuff, Jacques Marescaux, Philippe Maugiron, Pr Christine Passerieux, Roselyne Touroude, Jean-Marie Révillot,

- **La Commission Formation** est en cours d'organisation. Elle est animée par Éric Fèvre.

Jean-Paul Arveiller, Mickaël Bardonnnet, Jacob Benarosch, Marie-Dominique Bénévent, Clément Bonnet, Jean-Philippe Catonné, Rebecca Chappe, Agnès Ducre-Sié, Bernard Durand, Marie-Christine Kaye, Marie-Line Lamare-Hamelin, Valerie Paparelle, Élodie Piqué, Claire Thébault-Jean, Stéphane Voinson. (CA du 9 février 2017)

Elle a sorti le Catalogue des formations en 2016 et en 2017. Voici la liste des formateurs à ce jour : Vincent Arquès, Jean-Paul Arveiller, Mickaël Bardonnnet, Jacob Benarosch, Clément Bonnet, Rebecca Chappe, Jean-Philippe Catonné, Marielle Chevalier, Éric Fèvre, Victor Hoang, Marie-Christine Kaye, Laurence Kurkdjian, Dominique Launat, Michel Lecarpentier, Didier Malhomme, Joseph Mornet, Jean-Luc Picard, Élodie Piqué, Laëtitia Prangé, Alain Rodriguez, Gérard Sadron, Dolorès-Lina Torrès, Stéphane Voinson et des personnes de l'ARHM.

- **La Commission Communication** : Thierry Brun et Bernard Durand sont responsables de cette commission. Une charte graphique a désormais été adoptée. L'amélioration du site internet, d'ores et déjà actualisée, est encore à poursuivre. Une plaquette réalisée en 2017.
- **Commission Coordinations régionales** : André Biche

9 - REPRESENTATIONS ET PARTENARIATS

Instances officielles :

- CNCPH : titulaire : Roselyne Touroude ; suppléant : Thierry Brun.
Des représentants de SMF participent à plusieurs commissions du CNCPH.
- Conseil National en santé mentale : Jacques Marescaux.
- COPIL handicap psychique : Jacques Marescaux.
- COPIL Psychiatrie : Jacques Marescaux.
- Comité technique national du projet SERAFIN (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées) : Valérie Paparelle.

Partenariats institutionnels :

- UNAFAM : Jacques Marescaux.
- Mouvement pour une société inclusive : Jean-Philippe Catonné.
- Comité d'Entente National des Associations de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés : Jacques Marescaux.
- CCAH (Comité National de Coordination de l'Action en Faveur des Personnes Handicapées) : Valérie Paparelle.
- Handéo (C'est un outil collaboratif au service de ses membres, qui permet de se forger un positionnement commun sur les aspects liés à l'accompagnement à domicile et dans la cité des personnes en situation de handicap, à toutes les étapes de leur vie et quelle qu'en soit la cause.) : titulaire : Marie Delaroque (Côté cours, association adhérente à Handéo) ; suppléant : Philippe Brouant. SMF cotise à son Observatoire.
- CNIGEM (Collectif National Inter Groupe d'Entraide Mutuelle) : Dominique Launat. Le CNIGEM organise une Journée des GEM chaque année à la salle Laroque au Ministère, le 3 mai en 2016 (le 4 avril en 2017).
- CFEA (Comité Français de l'Emploi Accompagné) : Agnès Ducre-Sié.
- Copil Santé mentale de l'UNIOPSS : Jean-Luc Brière et Jacques Marescaux.
- FFP (Fédération Française de Psychiatrie) : Jean-Philippe Catonné. Il est au bureau de la FFP.
- La fédération participe au COPIL du « Mouvement pour une société inclusive » qui a obtenu l'inauguration d'un mémorial au Trocadéro dédié au 50 000 malades et handicapés psychiques morts par abandon pendant la dernière guerre.
- Projet Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV): Les référents pour le service d'aide aux vacances animé par Marie Vandeville, prestataire de services pour SMF pour un an, sont Jean Aigouy et Paul Monot.
- Comité national de la Semaine d'Information en Santé mentale (SISM) est suivi par Jean-Luc Chevalier, confirmé dans sa mission au CA de juin 2017.

Par ailleurs : SMF a accepté d'être partenaire du Congrès français de psychiatrie qui regroupe environ 4000 participants. SMF a proposé une intervention dans la partie du congrès réservée aux associations.

SMF a également accepté de participer financièrement à un projet de film sur l'hôpital de Saint-Alban.

Enfin, le CA de SMF n'a pas donné suite à la Proposition de participation à la Mad Pride.

PLAIDOYER POUR UN PLAN PSYCHIQUE, Document SMF, Aire, UNAFAM préparé dès 2016 et paru en début 2017

Jean-Luc Brière mandaté par SMF été associé à la préparation du Colloque de l'UNIOPSS à Blois le 10 novembre 2016.

Après ce colloque l'UNIOPSS, SMF, UNAFAM, ADESM ont signé un premier document rédigé avec la collaboration de Denys Robiliard à adresser aux candidats à la Présidentielle.

Puis SMF, Aire et l'UNAFAM ont écrit un plaidoyer : « *Pour un véritable "plan psychique" dans les programmes des candidats à la présidentielle* ». Il a fait l'objet d'une pétition qui a recueilli plus de 10 000 signatures.

(Voir l'argument en annexe).

10 - LA REVUE « PRATIQUES EN SANTE MENTALE »

La revue « Pratiques en Santé Mentale » fait l'objet d'une attention particulière. Remercions Jean-Paul Arveiller pour le soin fidèle et intelligent qu'il amène à notre revue. Son action est discrète souvent ingrate car il faut savoir veiller au respect du temps pour assurer une parution périodique, et donc rappeler les délais aux multiples rédacteurs. Avec Malika Kaabèche qui veille, de son côté, à la mise en page, ils savent faire cela de façon remarquable.

Le séminaire en septembre 2016 avait reconnu que la revue est un atout pour SMF et avait même pensé l'adresser gratuitement aux adhérents. Il a reporté cette idée à cause du coût, mais souhaité qu'elle évolue sur la partie magazine, la présentation, la vente en ligne...

Les éditeurs disent qu'on ne pourra jamais vendre beaucoup plus de numéros dans sa formule actuelle ou alors il faut y mettre davantage d'argent !

Le Comité éditorial se réunit 5 fois par an de 19h à 22h. C'est l'un de ses membres qui coordonne les numéros à venir.

Quand les coordinations seront en place, elles seront sollicitées pour contribuer à la revue et si possible, désigner un correspondant régional.

Chacun des quatre numéros annuels comprend :

- un éditorial écrit par le président ; Bernard Durand précisait, qu'au long cours, ces éditos témoignent de l'évolution de la Fédération et de la santé mentale.

- une partie dossier : le premier numéro de l'année contient les actes des journées nationales. Les thématiques des 3 autres numéros sont choisies par le Comité éditorial, mais à l'avenir ce pourra être le CA ou le Conseil Scientifique qui les proposent.

- une partie magazine d'actualités. Cette partie militance doit être alimentée par le terrain. Il y a désormais une rubrique « Qu'est-ce qu'on fabrique ? » qui est la présentation d'une association adhérente. La rubrique « à propos » est celle des « coups de gueule », remarques, réflexions diverses...

Il y a aussi une rubrique sur les livres qui sortent.

11 - LES REGIONS

• **Les Réunions des coordinations régionales :**

Une 1^{ère} réunion des coordinations ou correspondants régionaux des 2 fédérations s'était tenue le 8 décembre 2015 à Paris, jetant les bases de leur future organisation et missions.

A la suite de quoi, la commission des coordinations régionales a rédigé des statuts-type avec le souci de garder les deux dimensions transversale et verticale des coordinations, afin de préserver la dynamique régionale et l'équilibre entre centralisme et indépendantisme.

La réunion du 25 septembre 2016 à Rennes a réuni une large participation. La définition des futures associations régionales est un point capital pour le devenir de Santé Mentale France : n'oublions pas que se sont-elles qui représentent la force vive de la fédération comme en témoignent chaque année leurs rapports d'activités. Il est important de fidéliser les associations existantes, de les développer encore plus sachant que le changement de nom de la fédération nécessitera un travail d'explication partout où la Croix-Marine bénéficie d'une importante reconnaissance locale.

Les coordinations sont les interlocuteurs de SMF auprès des ARS. Au moment où se mettent en place les représentations dans les commissions et groupes de travail organisés par les ARS, dans le cadre de la démocratie sanitaire, il faut que SMF soit présente en tant que telle.

Les administrateurs doivent prendre des initiatives dans leur Région avant la fin de l'année 2017, pour constituer ces coordinations.

• **Remarques générales :**

Il est rappelé que selon les statuts de SMF, les coordinations ne gèrent pas de « structures ». Elles sont constituées par les adhérents de SMF présents dans la Région. Les personnes morales qui ne relèvent pas des critères pour être adhérentes à SMF, et les personnes physiques, peuvent être membres de la Coordination, par exemple Cap Emploi.

La création d'Association régionale par rapport à la Délégation a la préférence d'une majorité d'administrateurs présents.

Il est indispensable que les coordinations collaborent plus activement avec le siège en particulier pour la mise à jour des coordonnées des adhérents de leur région.

• **Le point sur les coordinations en 2016 :**

- La Coordination SMF Rhône-Alpes créée le 27 février 2015, s'est étendue à la nouvelle région pour devenir Auvergne-Rhône-Alpes en juin 2016. Elle est présidée par Philippe Barrière.

- La Coordination Grand Est s'est constituée en Association le 16 octobre 2016, en présence de Jacques Marescaux et d'un représentant du Directeur Général de l'ARS. Charles Nécol en est le président. 5 demandes d'adhésions sont en cours à cette date. Tous les collègues sont représentés et tous les départements sauf les Vosges.

- La Coordination Occitanie : lors de la journée régionale du mardi 22 novembre 2016, ouverte aux 2 sous-régions, elle a décidé d'organiser une réunion de création d'une association.

- La Coordination Aquitaine : des contacts sont pris, c'est à concrétiser dans une réunion commune.

- La Coordination Ile-de-France : pas encore d'avancées significatives.

- La Coordination Bourgogne-Franche-Comté : n'a pas encore bougé ; Jean-Michel Gras prend contact avec Christine Joly.

- La coordination Hauts de France : réunion le 1^{er} décembre.

- La coordination Centre Val de Loire : rien de prévu pour l'instant.

- La coordination de Bretagne : réunion de préfiguration d'une coordination SMF le 8 décembre 2016
- La coordination PACA : Dominique Testart va organiser une réunion des structures locales pour les informer.
- La coordination Pays de la Loire est la seule qui ne soit pas représentée au CA de SMF.

Depuis la fin 2016, plusieurs coordinations SMF se sont créées ou sont en passe de l'être :

- Hauts-de-France présidée par Umberto Di Prima
- Ile-de-France présidée par Clément Bonnet
- Bretagne présidée par André Biche
- Occitanie présidée par Michel Dumas
- Nouvelle Aquitaine, référents Pierre Godart et Robert Caulier
- Centre Val de Loire, référent Michel Lecarpentier
- Provence-Alpes-Côtes d'Azur, référent Dominique Testart

- **Rapports d'activités des Régions**

AUVERGNE – RHONE-ALPES

Christophe Buffavand, Secrétaire

Assemblée générale Auvergne-Rhône-Alpes SMF du 17 mai 2017

La dynamique régionale en cette saison 2016-2017 a poursuivi son évolution marquée par la fusion des fédérations nationales (Croix Marine et Agapsy). Localement, nous sommes habitués à être d'une certaine façon pionniers, ce qui le fut pas lors de notre précédente AG du 20 juin 2016 où nous avons lancé cette nouvelle association régionale de la nouvelle fédération sur un nouveau territoire. Un défi sur le plan de l'organisation, des justes représentations et des actions concrètes

Organisation :

Comment s'organiser sur Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) ? La première étape a été de se connaître, et l'organisation de l'atelier des Journées de Rennes a été l'occasion de travailler ensemble, appréhender un nouveau fonctionnement. L'Association La Roche (ARL) nous a accueilli, chaleureusement.

Organisation de la vie de l'association passe par ses instances. Pour rappel : Conseil d'administration : composé de 25 membres, représentant les différents départements de la Région. Il reste une place à pourvoir, pour des auvergnats ; Bureau : composé de 8 membres maximum, 6 actuellement, et des personnes qualifiés (3 actuellement (Angelo Poli, Salvat Baunay et René Baptiste) – avec toujours un souci de représenter différents départements de la région.

Le bureau s'est réuni et concerté tout au long de l'année, beaucoup par mail et téléphone, en plus des réunions : Bureau ARA SMF 4 juillet et 18 octobre 2016 ; Conseil d'Administration ARA SMF les 7 décembre 2016 et 8 février 2017.

Les réunions ont fait l'objet de comptes-rendus soumis à l'approbation des instances respectives.

Si le territoire de démocratie sanitaire serait plutôt le département, il nous faut avoir un rôle de coordination sur la région car l'ARS rappelle l'importance de ce niveau de décision.

Représentations :

En interne, rappelons que des membres de la coordination régionale sont présents tant au CA de la fédération nationale ainsi qu'au bureau de Santé Mentale France.

En externe, la coordination doit garder pour objectif d'avoir des représentants aux comités de santé, via la FEHAP, l'URIOPSS et quelques candidats directement, adhérents SMF. Pour

rappel, AGAPSY RA était en lien avec l'URIOPSS (participation au GRISS – Groupement rhônalpin interfédéral sanitaire et social qui n'existait pas en Auvergne). L'ERAPSM (Entente Rhône-Alpes psychiatrie santé mentale) a tenté en Rhône-Alpes de fédérer les acteurs de la santé mentale. Attention toutefois au poids du militantisme pour les associations. D'une manière générale, le CA échange régulièrement sur ce que chacun vit localement dans ses relations avec l'ARS.

Actions concrètes :

Lettres ARS du 1^{er} septembre *sur le déficit de représentation du champ de la santé mentale à la CRSA* Forum des associations/organismes gestionnaires handicap (cf www.forum-ars-ph.fr <<http://www.forum-ars-ph.fr>>) les grandes thématiques de la stratégie à 10 ans et du PRS à 5 ans (6 axes et 5 populations) ont été présenté.

Plusieurs groupes de travail :

Résidences accueil : Réunion DRJSCS (René Baptiste, Loriane Guiboux) pensions de famille / résidence accueil :

A ce jour, une centaine de places de Résidences-Accueil sont agréées et pourront être financées, en 2017, sur ce plan (voir avec Espérance 63/ARHM/ALPHI).

Depuis des années, AGAPSY RA travaille avec la DRJSCS sur la question du logement.

La direction générale de la DRJSCS s'engage à financer la création de 70 places/an, qui se rajoute au plan national qui prévoit la création de 180 places environ/an. Notre région correspond à 12% du national. Nous pouvons espérer pouvoir créer, grâce à ce plan national, 400 places de Résidence Accueil en ARA de 2017 à 2021.

Préparation de l'atelier N°3 – journées SMF de Rennes :

L'atelier régional (CLSM/article 69 loi de santé) des journées de Rennes a rencontré un important succès notamment par un rythme très organisé porté par l'expérience du groupe constitué depuis trois ans d'un noyau dur piloté par Marie-Dominique Bénévent. Cette année la Région prépare l'Atelier 1 Conseil local de santé mentale, pierre angulaire de la coopération sur le territoire.

BRETAGNE

Laurence Vanzato, Secrétaire de la coordination Bretagne

La coordination Bretagne s'est réunie au cours de l'année 2016 à plusieurs reprises.

Mars 2016 :

Le GEM Le Bon Cap de Lannion, nous a fait partager leur expérience du CapMag'ic, magasin créé dans le cadre d'un projet Economie Sociale et Solidaire. Idée qui a émergé auprès des personnes qui fréquentent le GEM et qui ont eu envie d'aller vers autre chose, le souhait de faire quelque chose qui sort des loisirs, projet qui pouvait créer du lien et retourner à la vie sociale.

Mai 2016 :

Partage avec la région Pays de la Loire autour de présentation de diverses associations présentes sur le territoire.

Septembre 2016 :

Participation à l'organisation des journées nationales Santé Mentale France. Depuis 2015, des rencontres ont lieu sur la préparation de cet évènement. Des associations de la coordination ont été très actives lors de ces journées (l'association Silène de Quimper est venue en vélo jusqu'à Rennes, d'autres associations les ont accompagné sur le trajet, Réso 5 CHGR a participé à l'organisation du déjeuner...).

Novembre/Décembre :

Des rencontres ont eu lieu entre la coordination Bretagne et les adhérents de Convergence afin de statuer sur le devenir de la coordination, avec le choix de poursuivre en délégation ou de créer une association... Une journée d'information générale a été programmée en juin 2017.

Les journées de réflexions fédèrent toujours autant de monde même si comme les années précédentes, il faut jongler avec plusieurs sollicitations et les possibilités de chacun, tout de même les usagers et les divers adhérents restent actifs lors de ces rencontres. Nous remercions nos établissements bretons qui restent facilitateurs sur ce principe. Présence active malgré l'inquiétude sur le devenir de la coordination. Rencontres qui permettent le partage et l'échange sur les diverses actions menées par chacun sur son territoire (SISM, exposition dans des lieux publics...).

GRAND-EST

Charles Nécol, Président

Activités de l'année 2016

La création de la coordination Grand-Est datant de 2017, il n'y a pas à proprement parler de rapport d'activité relatif à cette période.

Toutefois, l'année 2016 a été riche de rencontres et d'échanges entre les futurs membres fondateurs de cette coordination. De nombreuses rencontres ont en effet eu lieu en vue de l'élaboration de son projet général. Notamment, nos réflexions nous ont conduits à préférer la forme juridique d'association plutôt que celle de délégation.

Une fois les grandes lignes du projet arrêtées, il convenait d'inviter le plus grand nombre de partenaires à partager cet avant-projet et à le compléter par leurs expériences et leurs propositions. Rappelons que l'ensemble des membres de SMF de la région Grand-Est ont été informés du projet, qu'ils proviennent de Croix-Marine ou d'AGAPSY et invités à construire ce nouveau projet. Nous avons notamment attiré l'attention des adhérents SMF sur le fait que leur qualité de membre SMF les rendait ipso facto membres de la coordination. C'est la raison pour laquelle aucune cotisation n'est due pour y adhérer.

Une journée de travail et d'échanges réunissant une cinquantaine de gestionnaires et autres institutions au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a permis de fédérer autour du projet, non seulement les déjà-membres de SMF mais également des futurs membres qui ont rejoint depuis SMF. Cette journée a été l'occasion de définir, outre les missions naturellement dévolues à cette coordination et prévues dans les statuts, les missions et valeurs autour desquelles la future coordination souhaitait se fédérer.

Activité de l'année 2017

Il a été inscrit le 18 janvier 2017 au Registre des Associations Volume 95 – Folio 16 l'Association COORDINATION REGIONALE SANTE MENTALE FRANCE GRAND EST. Les statuts ont été adoptés le 16 novembre 2016. Au-delà de l'aspect formel et officiel de la ratification des statuts et des élections des différents membres, cette journée a également été l'occasion d'échanger, notamment avec M. Jacques Marescaux, Président de SMF qui nous a honorés de sa présence et de Mme Edith Christophe, Directrice générale de l'Offre Médico-sociale de l'ARS Grand-Est.

Parmi les objectifs que s'est fixée la coordination, figure en place la représentativité des gestionnaires dans les différentes instances de la démocratie sanitaire et médico-sociale. Ce premier objectif est largement atteint puisqu'il est à noter que le président de la coordination Grand-Est a été invité, en qualité de personne morale experte aux travaux du Schéma Régional de Santé (SRS) et du Plan Régional de Santé phase II (PRS II). Dans le Grand-Est, aucun autre gestionnaire n'était invité.

Un autre objectif que s'est fixée la coordination est la sensibilisation pouvoirs publics sur le manque de dispositif dédié au handicap psychique. Fort de pouvoir s'appuyer sur un réseau à

l'échelle de la grande région, Santé Mentale Alsace et Route Nouvelle Alsace ont obtenu des crédits exceptionnels pour l'ouverture d'un CREHPSY sur le territoire Alsacien en préfiguration de son extension en 2019 sur le Grand-Est.

Enfin, une journée d'étude est organisée le 15 novembre 2017 au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sur le thème de l'habitat inclusif. Les principaux partenaires institutionnels publics, tels que l'ARS, la Cohésion sociale, les départements et les bailleurs sociaux seront présents. Notre objectif est de les sensibiliser sur des propositions concrètes et mutualisées que seule une telle coordination est en mesure d'apporter.

Perspectives

Outre la répétition de la journée d'étude, l'extension du CREHPSY Alsace sur l'ensemble du territoire Grand-Est occupera bien évidemment la coordination durant l'année 2018 en vue d'une ouverture effective en 2019.

HAUTS-DE-FRANCE

Rapport moral du président Hauts-de-France : Umberto Di Prima, Président ARASM/CROIX-MARINE de Picardie et Membre du Conseil d'Administration

L'année 2016 fut encore une année chargée pour l'ARASM Croix-Marine Picardie.

L'ARASM s'est réunie 4 fois.

En ce qui me concerne, j'ai animé dans la Somme, 5 réunions préparatoires S.I.S.M. J'ai participé à 4 conseils d'administration ainsi qu'à 2 commissions scientifiques à Paris et à un séminaire de 2 jours.

Plusieurs réunions ont eu lieu à Paris dans le cadre de la fusion avec AGAPSY.

L'ARASM a participé à 2 réunions avec nos collègues du NORD-PAS DE CALAIS pour organiser notre rapprochement dans le cadre de la nouvelle région.

Le 2 décembre 2016 en présence de Monsieur Jacques Marescaux, une réunion s'est tenue dans le PAS DE CALAIS réunissant les associations PICARDE et celles du NORD-PAS DE CALAIS, il a été décidé que j'anime un groupe de travail dans la perspective de créer SANTE MENTALE des HAUTS de FRANCE.

Le 4 novembre s'est tenu à Soissons, le deuxième colloque Régional sur *la psychiatrie du sujet âgé* organisé à l'initiative de l'association ARASM CROIX-MARINE. La journée a été ouverte par les allocutions de l'adjointe au maire du Dr G. Jovelet, président du comité d'organisation et moi-même. L'intérêt du thème a été confirmé par les demandes d'inscription, plus 200. Des professionnels du champ psychiatrique et du domaine médico-social attentifs aux interventions se sont impliqués dans les échanges qui ont suivi. Les orateurs, issus de Picardie, de Rouen et du Nord de la France se sont succédés et ont fait part de leur expérience de rencontre clinique avec les patients, de leur pratique institutionnelle basée sur un travail d'équipe, en intra ou extrahospitalier.

En 2016, la SISM s'est déroulée du 14 au 27 Mars comme de coutume mais sur un temps plus long. Cette manifestation a fédéré l'ensemble des départements de Picardie. Différentes actions ont pu se dérouler au sein de chaque département et particulièrement en étroite collaboration avec les représentants de l'U.N.A.F.A.M et de la MGEN.

Pour la deuxième fois, une journée régionale a été organisée le 15 mars à Soissons, le matin conférence débat devant plus de 100 personnes l'après-midi épreuve sportive : course à pieds avec la participation de patients, de lycéens.

Dans l'Oise :

Nos collègues ont su renouveler leur action en partenariat avec le CHI, la Ville de Clermont, l'UNAFAM, les CEMEA mais aussi avec les Villes Nogent/Oise, Creil, Compiègne, Margny Les Compiègne, et les différents GEM.

Exposition réalisée par les CATTP de Creil, Chantilly, Pont Saint Maxence, Beauvais et du centre de jour EOLE, accompagnés par Xavier Pinon, photographe, du 14 au 25 mars à Nogent/Oise.

Le 16 mars, à 10 heures à Creil atelier d'initiation au sport adapté avec un groupe d'usagers du CHI de Clermont et le Conseil local de santé mentale.

Le 17 mars une porte ouverte a eu lieu au GEM de Margny Les Compiègne.

Le 18 mars, une marche santé a eu lieu à Creil suivi d'une conférence : santé-sport adapté.

Le 19 mars à 13 heures à Compiègne un jeu de piste en partenariat avec le GEM de Margny Les Compiègne.

Le 22 mars, de 9 heures à 12 heures, au tennis club de l'agglomération de Beauvais pratiques et échéances autour du tennis.

Le 23 mars, de 15h15 à 16h30 à Breteuil pratique adaptée de l'aïkido.

Le 23 mars à 20h au centre socio-culturel de Clermont Philippe Georget, metteur en scène met en espace les textes d'ateliers d'écriture du CHI.

Le 26 mars à 17h à Clermont ciné débat avec le film « Les combattants ».

Dans l'Aisne :

Le 24 mars de 19h à 23 h à Saint-Quentin soirée débat avec le film « My skinny sister ».

Du 14 au 25 mars à Saint-Quentin à la médiathèque municipale exposition « Tracer, dessiner, raconter : un lien vital », initiée par le service de pédopsychiatrie.

Le 22 mars de 10h à 17h une porte ouverte a eu lieu au GEM de Vervins, Laon, Soissons et Château Thierry.

Enfin dans la Somme :

Du 14 au 26 mars, une exposition d'œuvres réalisées par les résidents du foyer de vie de Flixecourt a eu lieu à la MDPH d'Amiens.

Le samedi 19 mars à partir de 10h tous à vélo avec l'UNAFAM, circuit à vélo au centre-ville d'Amiens.

Une porte ouverte a eu lieu le 16 mars de 14h à 17h30h au GEM d'Abbeville.

Le 23 mars, journée organisée par les résidents de Foyer de vie de Flixecourt initiation aux activités sportives.

Le 24 mars de 9h30 à 17h30 dans les locaux de la faculté d'Amiens journée découverte d'activités sportives.

Le 17 mars, conférence la psychiatrie dans le monde, au Centre Hospitalier Philippe PINEL.

Une porte ouverte a eu lieu le 18 mars de 14h à 18h au GEM « le Passage » à Amiens.

Le 12 septembre, l'ARASM a organisé son assemblée générale au centre hospitalier Philippe PINEL à Amiens. Les représentants des 21 associations et des 2 établissements qui adhèrent aux Croix-Marine ont été invités à cette Assemblée Générale.

Durant l'année 2016, j'ai participé aux journées nationales de la fédération à Rennes.

Depuis le 2 juin 2016, SANTE MENTALE FRANCE à un nouveau conseil d'administration dont je fais partie.

ILE-DE-FRANCE :

Clément Bonnet, président de l'ARASM

Ce rapport vient marquer une étape importante dans la vie de notre association régionale. En effet, notre CA a décidé en décembre 2016 de convoquer une AGE pour proposer une modification des statuts qui en particulier devrait adopter notre changement de titre pour devenir Santé Mentale France IDF et de ce fait être en accord avec la dénomination de notre fédération nationale après la fusion de juin 2016. Rappelons que l'ARASM IDF notre « association régionale d'aide à la santé mentale IDF » est née après la décision de l'AG du 19 septembre 1999 à Nice de la fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine de favoriser la création de coordinations régionales.

Avec les votes favorables de notre AG et de notre AGE, nous disposons maintenant des outils nécessaires pour espérer représenter une surface de rencontre pour nos adhérents régionaux. Mais cette nouvelle organisation avec un nouveau bureau composé paritairement par des adhérents venant d'AGAPSY et de Croix-Marine doit maintenant véritablement affronter les difficultés de faire vivre cette grande région. Nous observons que certains de nos adhérents semblent avoir perdu le sens de leur adhésion ; d'autres négligent de nous donner le nom d'un interlocuteur permanent ou relais facile à joindre. Relevons aussi que des adhérents semblent vouloir concentrer toutes leurs énergies sur des stratégies internes autocentrées. Enfin, les obstacles tenant aux effectifs limités et aux contraintes propres aux actions d'informations et de formations bloquent certains salariés.

Jusqu'à-là nous avons surtout voulu permettre aux professionnels aux acteurs, de se rencontrer de s'informer et de se former, à partir de thèmes porteurs qui peuvent trouver des prolongements dans un mouvement national qui a du poids. Mais faut-il aujourd'hui aller dans d'autres directions pour mobiliser beaucoup plus nos adhérents ?

Nos Actions :

1. Un séminaire accompagnement :

Nous nous sommes inspirés des Bordelais pour organiser un rendez-vous mensuel. C'est ainsi que nous organisons depuis 2016 un séminaire intitulé : « Pratiques de l'Accompagnement » qui s'est déroulé au siège de la FASM Croix-Marine ouvert gratuitement aux personnels des membres adhérents. Il nous semble en effet que l'accompagnement est une stratégie largement utilisée, que ce soit dans le champ thérapeutique, social, ou éducatif. Il est aussi reconnu comme une modalité possible de compensation des personnes en situation de handicap psychique. De ce fait, il est plutôt excitant d'examiner attentivement les pratiques qui se développent actuellement autour de cette notion, pour tenter de repérer ce qui constitue les relations d'accompagnement, et ce qui distingue chacune d'entre elles.

Ce séminaire accompagnement a eu un certain succès en 2016 puisque une trentaine de participants venant du sanitaire du médicosocial et du social s'y sont retrouvés, avec une grande présence de familles de l'UNAFAM. Il a permis une réflexion approfondie à partir de chacune des 4 séances : la pratique de l'accompagnement d'une équipe hospitalière, d'un SAMSAH, de GEM, d'un SESSAD. A chaque séance, un expert est venu donner son analyse et ses commentaires : G. Baillon, J.P. Catonné, B. Zerbib, J. Benarosch. Enfin, une 5^{ème} séance avec J.H. Sticker nous a permis de faire un bilan réflexif sur ce séminaire.

Le succès a été un peu moins vif en 2017 et interroge la formule. Pourtant, la richesse des échanges n'est pas à mettre en cause. Nous avons pu traiter du travail d'accompagnement par une équipe d'HAD, d'un SAVS. Il a aussi été question du point de vue des usagers et de l'accompagnement des aidants avec le programme profamille. Enfin, J.Y. Barreyre est venu éclairer cette notion avec un grand brio.

On peut retrouver des échos du contenu des séances sur le site : www.arasmidf.com. qui a été refondu avec l'appui d'une Entreprise de Transition et d'Accompagnement vers l'Insertion Socioprofessionnelle. Nous devons maintenant revoir cet outil avec le changement de nos statuts.

2. Conférence le 3 novembre 2016 au CIG de Pantin : « Santé mentale et logement »

Cette conférence qui n'a pas réuni autant de participants qu'espérés, a permis de traiter le matin de :

L'action de la psychiatrie pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes qui vivent avec des troubles psychiques en IDF.

L'essentiel était présenté par Mme DR M. Barrès, un film de l'ASM 20 : « Un (t)oit pour soi », et un débat avec Mme M. Auffrey élue du 14^{ème}, un représentant le Bailleur AORIF, Mme Toux de Sainte-Anne, directeur d'établissement, Dr Sallustrau ASM 13 et CHT, FNAPSY avec Mme C. Finkelstein.

L'après-midi a été consacré :

Aux ressources d'hébergement des dispositifs médicosociaux.

Avec un rapport de Mr Laurenceau, un film de Saint-Etienne sur la résidence d'Accueil (ACARS), un débat avec l'UNAFAM, B. Durand de SMF et l'URIOPSS.

3. Animation de l'atelier 1 aux journées de Rennes :

Préparation et animation de cet atelier sur « les liens dans les pratiques professionnelles ». Malheureusement, cette opportunité n'a pas eu d'effet très mobilisateur pour les adhérents, nous nous sommes retrouvés peu nombreux de la région à Rennes !

Conclusion :

Il y a beaucoup à faire sur cette vaste région, surtout si on veut bien comparer quelques chiffres !

En 2012 étaient adhérents : 23 établissements sanitaires, 58 associations

Fin 2016 étaient adhérents : 12 établissements sanitaires et 43 associations

Philippe Brouant

Coordination AGAPSY Ile-de-France.

La création du Groupement de Coopération Social et Médico-Social GCSMS « Ressource Troubles Psychiques en IDF » s'est faite à l'initiative de 6 associations gestionnaires issues d'AGAPSY, spécialisées dans l'accompagnement social et médico-social des personnes vivant avec des troubles psychiques (ALVE, APSI, EHS, IRIS Messidor, Œuvre Falret et Regain Paris), toutes membres de Santé Mentale France, a été créé le 10 janvier 2017, le GCSMS « Ressource Troubles Psychiques ».

Ce GCSMS, gère ainsi le Centre d'écoute et d'Accueil sur les Troubles Psychiques en Ile-de-France (CEAPSY) dont les missions consistent à :

- Répondre aux besoins des personnes en difficultés psychiques, de leurs proches et des professionnels de la région Ile-de-France en termes d'information, d'orientation et de Conseil,
- Favoriser l'accès des personnes aux ressources spécialisées dans le domaine de la santé mentale et/ou du handicap psychique, en articulation et en complément de l'offre généraliste,
- Participer à l'émergence d'un réseau regroupant le sanitaire, le médico-social et le social, et ainsi contribuer à la fluidité des parcours de vie,
- Etre un pôle d'observation sur les questions d'organisation de l'offre et d'orientation des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Ce centre ressource constituera dans les mois à venir, pour Santé Mentale France IDF, un outil d'information et de partage de connaissance et de pratiques.

NORMANDIE

Rapport moral 2016

Assemblée générale Santé Mentale France Normandie - 27 juin 2017

Marc TOULOUSE, Président SMF Normandie

Si l'Association Croix-Marine de Basse-Normandie est arrivée à son terme depuis la naissance de l'Association Santé Mentale France Normandie le 2 mai 2017, il convient toutefois de clore l'exercice par le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport financier de l'Association Croix-Marine de Basse-Normandie pour l'année 2016.

En 2016, nous avons organisé deux journées de formation qui ont eu chacune une belle assistance. Environ 130 personnes à chaque fois...

Le 7 juin 2016, nous étions réunis à Flers dans l'Orne autour du sujet du travail ambulatoire : « Travailler hors les lits en Santé Mentale : Enjeux et limites des interventions de proximité »

Le 29 novembre 2016, à Carentan dans la Manche : « Le travail c'est la santé... mentale ? »

Des journées de rencontre entre équipe et avec des intervenants de qualité.

En 2016, cinq d'entre nous ont participé aux journées nationales de Rennes et l'Association a pris en charge l'inscription de notre représentant des internes.

Marie Line Lamare Hamelin continue de faire le pont avec la fédération SMF où elle représente activement notre Association et La Fondation Bon Sauveur de la Manche.

J'ai participé avec elle à l'Assemblée générale de fondation de la Fédération SMF le 2 juin 2016 à Paris.

Nous avons dès l'automne commencé à travailler sur le projet de fusion régionale. Si avec l'Association « Côté Cours » du Havre les relations étaient déjà établies, il a été très difficile de contacter les autres associations adhérentes de la fédération.

Le premier semestre 2017 qui s'achève n'aura pas été de trop pour finaliser le changement et créer l'Association Santé Mentale France Normandie, avec les forces en présence, c'est-à-dire essentiellement sur la base de l'Association Bas Normande.

En 2016, nous avons soutenu le projet de nos partenaires, notamment de l'UNAFAM de Normandie dans l'organisation de la « Psycyclette » première édition normande, allant de Caen à Paris. Une belle réussite à laquelle nous nous sommes réjouis d'apporter notre petite pierre financière.

Notre site internet « croixmarinenormandie.com » reste vivant et souvent visité parfois depuis des pays fort lointains. On y trouve les textes et souvent les vidéos de nos journées régionales. On y trouve aussi nos archives depuis la création de notre association. Il faut, de nouveau, saluer le travail de Jean Guillaume, notre webmaster, qui tient à jour le site et l'enrichit de multiples liens vers des documents d'archives ou vers des associations partenaires.

Ainsi, c'est une association Bas-Normande vivante qui s'est ouverte à la fusion avec les amis de Haute-Normandie pour créer SMF Normandie dans les meilleures conditions... reste à les mobiliser à nos côtés...

NOUVELLE AQUITAINE

Rapport Moral et d'Activités 2016 des associations affiliées à la Fédération d'Aide à la Santé Mentale (FASM) Croix-Marine en Aquitaine

Pierre Godart

SMPA a été créé après les journées nationales de la Fédération d'Aide Santé Mentale Croix-Marine (devenue depuis Santé Mentale France) à Pau, en 2011, les organisateurs et les participants locaux ont souhaité travailler ensemble. C'est ainsi qu'est née l'association Santé Mentale Pays de L'Adour (SMPA).

Ces personnes sont aussi bien des professionnels hospitaliers, des travailleurs sociaux dans des établissements d'hébergement ou d'accompagnement, des mandataires judiciaires, des personnes privées, des usagers, des médecins libéraux ou d'autres associations travaillant dans le champ de la santé mentale.

Nous pensons qu'il n'est plus possible de confier la prise en charge, l'accompagnement, les soins aux seuls professionnels du champ sanitaire, mais que le travail en partenariat, chacun avec ses compétences, permettra de répondre aux besoins des populations sur notre territoire.

Une tribune dans Le Monde du 15 juin, que m'a opportunément rappelé Philippe Tizon, s'intitulait : « la santé mentale, une chose trop grave pour être confiée aux seuls psychiatres ».

Je ne peux qu'y souscrire.

D'ailleurs, c'est la logique de la politique de santé mentale depuis le premier plan de 2005. La préparation du projet régional de santé mentale en nouvelle Aquitaine le mettra une fois de plus en évidence.

Nous défendons avec l'ensemble de nos partenaires qui partagent les mêmes valeurs, les intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques et en situation de handicap psychique :

- Nous luttons pour des parcours de santé et de vie, de qualité et sans rupture ;
- Nous souhaitons la reconnaissance de la place des aidants et soutien à ces aidants, à commencer par les familles ;
- Nous affirmons que la personne malade ou en situation de handicap psychique est le premier acteur de ses soins, nous luttons contre la stigmatisation ;
- Nous souhaitons la reconnaissance et le respect des droits et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique ;
- Nous savons que l'accès précoce et rapide aux soins et à l'accompagnement est nécessaire pour toutes les personnes en situation de handicap psychique ;
- Nous visons au rétablissement et au développement de la réhabilitation psychosociale ;
- Nous souhaitons développer le travail en réseau.

Une association qui s'intègre dans un mouvement régional et national :

a. Au niveau national

L'ensemble de ces valeurs ne nous sont pas spécifiques. Elles sont l'actualisation des valeurs qui ont présidé à la création de la Fédération d'Aide Santé Mentale Croix-Marine en 1952.

Si certains textes de l'époque sont toujours d'actualité d'autres sont aujourd'hui obsolètes et c'est la raison pour laquelle la FASM Croix-Marine s'est associée avec la Fédération Nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques (AGAPSY - association parentale) pour donner Santé Mentale France (SMF).

Les débuts n'ont pas été faciles puisqu'il a fallu à chacune des associations fondatrices changer de culture et s'ouvrir. Ces 450 associations ou institutions gestionnaires de service reflètent des tendances très variables qui ont nécessité tout au long de l'année 2016 un travail d'élaboration collective qui a permis la rédaction d'une charte dont je vous ai cité des grandes lignes tout à l'heure.

Saluons l'énergie de son président M. Jacques Marescaux ancien directeur de l'hôpital Saint-Jean de Dieu qui fait le lien entre chaque région et avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale au ministère.

b. Au niveau régional

Au niveau régional, nous avons nos habitudes de travail avec les équipes bordelaises qui nous avaient aidé à réaliser les journées nationales de 2011.

Il s'agit d'une trentaine d'associations qui se réunissent le premier mercredi de chaque mois autour d'un thème relatif à la santé mentale au sein de ce qui s'appelle « la commission de réhabilitation ».

Ce groupe très actif, malgré le départ de son leader Francine Bourguinat qui a été remplacée par Philippe Roche.

Les équipes de Dordogne nous ont rejoint par l'intermédiaire de Jean-Philippe Laval.

Cet ensemble forme un petit noyau qui s'appelait peut-être pompeusement l'ARASM (association régionale d'aide à la santé mentale). J'en suis le président.

Notre challenge avec la réforme territoriale consiste à fédérer maintenant des associations ou des établissements des anciennes régions Poitou-Charentes et Limousin.

L'ARASM regroupe de nombreuses associations intervenant dans le champ de la santé mentale de la région Aquitaine. Il n'est pas possible d'indiquer l'ensemble des actions réalisées par ses partenaires, c'est la raison pour laquelle je vais me centrer sur les deux plus grands pôles : Bordeaux et Pau.

L'activité bordelaise :

Cette activité a été coordonnée par Francine Bourguinat, directrice de la SHMA, puis par Philippe ROCHE, nouveau directeur de la SHMA qui a succédé à Francine Bourguinat qui a fait valoir ses droits à la retraite.

En 2016, Francine Bourguinat a démissionné de son poste de secrétaire générale de l'ARASM, lors de l'AG du 6 juillet. Elle a été remplacée à la même occasion par Philippe ROCHE. Ce dernier a repris la coordination de la « commission de réhabilitation ».

La commission de réhabilitation se réunit tous les premiers mercredis de chaque mois sauf au mois d'août avec des partenaires très divers :

- Des représentants d'usagers ou de patients (UNAFAM), des directeurs, des chefs de service et d'autres professionnels d'établissements médicaux sociaux ou médico-sociaux (Centre hospitalier, CMP, SAMSAH, SAVS, foyers, d'ESAT, d'hôpitaux de jour, CATTP.)
- Les établissements participants sont : la SHMA, l'Association Rénovation, la MGEN, l'ADAPEI, Montalier, la tour de Gassies (CRPS), le CH Charles PERRENS, le CH de Cadillac, Mairie de Bordeaux, Association ARPEJE, Maison des Adolescents de Gironde, Service de Prévention Pass'Mirail (jeunes adultes)...

Pendant l'année 2016, il y a eu 11 réunions, dont les thèmes sont énoncés dans le tableau ci-après :

dates	Intervenants
6 janvier	Conséquences sur un ITEP de l'évolution du public reçu par les partenaires institutionnels en amont de l'admission en ITEP Par Antoine SAJOUS, directeur ITEP rive gauche (RENOVATION).
3 février	Présentation de l'EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité), par le Dr Christophe Lagabrielle (CH Perrens)
2 mars	Présentation de la maison des usagers. Par Annick Sicali, chef de projet et Serge Bédère (CH Cadillac)
6 avril	Présentation de l'association culturelle LES PASSERELLES. Par Jean-Louis Clément, président et des membres de l'équipe
4 mai	Présentation de l'association LA CLE DES SABLES (voyages et séjours adaptés). Par Dominique Jurquet, présidente et des membres de l'équipe
1 ^{er} juin	Réflexions sur la pratique de mandataires judiciaires privés Par Jean-Pierre Merabet et des représentants de cette activité
6 juillet	Présentation de l'association Les Compagnons bâtisseurs. Par Etienne Morillon et des représentants de cette structure d'insertion professionnelle
7 septembre	Présentation de l'association ARPEJe (Accompagnement et Recherche Psycho socio Educatifs pour les Jeunes créée en 2015 (fusion de l'APRRES (association réadaptation et réinsertion éducative et sociale) et de l'Association solidarité jeunesse. Par Myriam Ducasse et des membres de l'équipe
5 octobre	Présentation de l'actualité de la MDA33 (maison des adolescents). Par Claire Guérin, directrice MDA33 et des membres de l'équipe.

9 novembre	« Un an après » Point sur le service de prévention pour jeunes adultes (18-25 ans) par des intervenants des 4 organismes partenaires (MGEN/MONTALIER/RENOVATION/SHMA).
7 décembre	« Intervalle-Asperger » (ARI), le projet et sa mise en œuvre par Marie-Ange Bégué-Rouzié et l'équipe.

Bilan d'activité SMPA 2016 :

a. La mise en œuvre des SISM :

La SISM occupe le plus souvent notre début d'année (nous sommes souvent en retard). Cette année 2016, le thème était : « santé mentale et santé physique : un lien vital ». À Pau, nous avons commencé le 13 mars avec un film au cinéma le Méliès intitulé Happiness therapy suivi d'un débat avec le Dr Jérôme Rezaï (psychiatre libéral), Éric Dallez (animateur d'un atelier de judo pour personnes en situation de handicap psychique), Guillaume Texido (qui a longtemps été animateur sportif au GEM le SAS Béarn) et Fabrice Guillant.

Le mercredi suivant, 16 mars, nous avons organisé une conférence débat sur le thème de la semaine avec Patrice Lagisquet (ancien entraîneur du Biarritz Olympique), Nicolas Loussalez (champion de ski paralympique) et moi-même.

La participation des hôpitaux de jour du CHP à quatre animations organisées par des associations municipales de marche nordique ou de marche ludique avait été un réel succès.

À Oloron, la salle du cinéma le Luxor été rempli le 17 mars, comme à son habitude, pour le documentaire « croque la vie ».

Le dimanche 20 mars, un certain nombre d'animations autour du bien-être par divers moyens a réuni un grand nombre de personnes.

b. Soirée à thème :

Nous avons organisé une soirée avec Maurice Berger le 25 mai sur le thème de l'enfance en danger qui a réuni 230 personnes à l'ITS. Nous souhaitons cette soirée depuis plusieurs années, c'est-à-dire depuis que nous avons échangé à l'occasion d'un séminaire de clinique psychosociale sur l'échec de la protection de l'enfance.

c. Séminaires de clinique psychosociale :

Cela m'amène à parler du séminaire de clinique psychosociale qui se réunit tous les deux mois et auquel vous êtes chaleureusement invités. Je remercie Céline Merzi qui, après Francine Gratiolet, se charge de rappeler le thème à tous et de trouver quelques intervenants multi professionnels pour l'aborder. Je remercie également le CHP et son service de formation de nous prêter une salle.

d. Relations avec les tutelles :

Je ne voudrais pas oublier dans l'activité de 2016, les rencontres avec Michel Laforcade à l'occasion de la préparation de son rapport relatif à la santé mentale (paru en octobre 2016). Nous l'avons rencontré en avril à l'occasion de sa visite au phare. La collaboration des acteurs pour la prise en charge des personnes démunies telle que nous la pratiquons à Pau la suffisamment enthousiasmée pour qu'ils nous envoient quelques mois plus tard l'ensemble des directeurs territoriaux de l'ARS d'Aquitaine.

Si je me projette un peu sur l'année 2017, je veux indiquer que Michel Laforcade ne nous a pas oublié puisqu'il a associé l'ARASM (qui deviendra le 4 juillet SMF-Nouvelle Aquitaine) aux travaux d'élaboration du programme régional de santé.

e. Site internet :

Enfin, le groupe de travail sur le site Internet et l'annuaire des solutions a travaillé de manière constante.

Conclusion

Le paysage institutionnel dans lequel nous évoluons change progressivement.

Si, il y a encore 15 ans, nous étions, Denis Dupont et moi-même pionniers dans la mise en œuvre d'une politique de santé mentale à laquelle concouraient des acteurs aussi bien sociaux qu'issus du secteur sanitaire, cette pratique devient progressivement la règle.

Le travail en commun passera par un GCS en cours de constitution regroupant l'ensemble des acteurs concourant à la bonne santé mentale du territoire. Il passera également par le conseil local de santé mentale qui regroupera l'ensemble des acteurs de l'agglomération paloise.

Alors, à quoi servira SMPA ?

Nous devons aider ces cadres institutionnels et administratifs en donnant du sens à l'action.

En effet, il ne s'agit pas seulement d'organiser la possibilité pour un certain nombre d'acteurs de se parler, si chacun défend son pré carré ou sa culture professionnelle personnelle.

Nous sommes encore, par notre longue expérience (avant SMPA puis après avoir créé l'association), capable de transmettre l'intérêt du « travailler ensemble » et de pouvoir rendre compte des potentialités libérées par la coopération des professionnels.

OCCITANIE (MIDI-PYRENEES)

Compte-rendu de l'activité 2016 et 2017 de l'ARASM Croix-Marine Midi-Pyrénées

Gilles Biarc, Secrétaire Croix-Marine Midi-Pyrénées

Notre association a poursuivi son travail d'animation de la vie locale et régionale dans le champ de la santé mentale. Après une phase de transition, nous avons relancé une dynamique de travail qui s'est traduite par de nombreuses réalisations.

Dans le cadre de notre rapprochement « grande région » avec l'ARASM Languedoc-Roussillon, nous avons conçu et animé un atelier commun aux journées nationales Santé Mentale France de Rennes portant sur la thématique du paradoxe des liens. Cet atelier a initié un rapprochement entre nos deux associations régionales et a connu un vif succès lors des journées nationales parmi les participants.

Cette année 2016 a été occupée par l'organisation d'un colloque qui s'est tenu le 22 novembre à l'auditorium du C.H. Marchant à Toulouse. Le titre en était « *sanitaire, social, médico-social : vers la fin des frontières.* »

L'ARASM MP Croix-Marine a porté cet événement en tant que formateur agréé. Cependant, l'organisation s'est faite en partenariat avec le C.H. Marchant, l'ARSEAA et l'AJH (deux associations gestionnaires de structures médico-sociales).

Nous avons eu environ 280 inscrits. L'accueil réservé à ce colloque a été très enthousiaste, tout le monde a salué la qualité des interventions.

Il faut noter la présence du président de Santé Mentale France, Jacques Marescaux, qui nous a fait l'honneur d'ouvrir le colloque.

Suite à cette journée, nous avons pris une heure pour discuter du passage à une association régionale Occitanie, profitant de la présence de Michel Dumas de l'ARASM LR et de Jacques Marescaux.

L'association Santé Mentale France Croix-Marine Midi-Pyrénées a continué à affirmer son réseau. Et, suivant sa tradition, elle a travaillé en partenariat avec les deux GEM de Toulouse : *Bon Pied Bon Oeil* et *No'Mad*. Ensemble, nous nous sommes engagés dans des actions de représentation (la SISM), dans les colloques sur la santé mentale et dans les choix politiques (comme, par exemple, le choix de notre nouveau nom : " Association Santé Mentale France Croix-Marine Midi-Pyrénées ".)

Par ailleurs, nous avons jeté les bases avec l'ARASM Languedoc-Roussillon de la création d'une association *Santé Mentale Occitanie* tierce mais portée par nos deux entités afin de faire vivre notre vie régionale et d'être un interlocuteur privilégié avec l'ARS. Cette association sera créée dans le cours de l'année 2017.

Enfin, nous avons inauguré début 2017 avec le cinéma American Cosmograph un partenariat autour d'un cycle de projection intitulé *Folie Curieuse* afin de sensibiliser le grand public à la question des troubles psychiques. La première projection a réuni 180 spectateurs. Nous visons 3 à 4 projections par an.

ANNEXE :

Argument plaidoyer pour un véritable plan psychique :

L'argument est le suivant : *En France, 2 millions de personnes vivent avec des troubles psychiques sévères et persistants. Les maladies psychiques représentent 5 des 10 pathologies les plus préoccupantes du 21ème siècle.*

*Quel que soit le gouvernement, les moyens mis en place jusqu'alors pour répondre à cet enjeu de société et de santé n'ont pas été à la hauteur. Les personnes vivant avec des troubles psychiques **peinent à accéder aux soins, aux droits sociaux, à l'éducation, au logement, à l'emploi, c'est-à-dire à une citoyenneté pleine et entière.***

*L'UNAFAM (Union des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), la fédération Santé Mentale France et l'association AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux) s'unissent pour **demander aux candidat(e)s à la présidence de la République de prendre en compte cette problématique de santé publique.***

*CAR, IL Y A **URGENCE** A METTRE EN PLACE UN VERITABLE PLAN PSYCHIQUE S'APPUYANT SUR :*

- *une programmation budgétaire à la hauteur des besoins,*
- *un engagement sur des échéances réalistes et réalisables,*
- *des indicateurs pour évaluer objectivement,*
- *une autorité vraiment responsable de la mise en œuvre,*
- *un suivi et une évaluation sérieuse avec les parties prenantes telles que les associations.*

*L'appel doit être entendu car il est **vital pour les 2 millions de personnes concernées et les 3 millions de personnes qui vivent à leurs côtés.***